

Nos élus proposent

C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser. Alors que l'UMP pratique la politique de la chaise vide, les parlementaires socialistes unis, avancent des propositions pour l'avenir de la Bretagne.

D'ailleurs, chacun aura remarqué qu'en arrière-plan de la mise en scène des bonnets rouges se joue, en coulisse, une compétition au sein même de la droite bretonne, entre Bernadette Malgorn et Marc le Fur, pour le leadership régional.

Dans un courrier adressé au premier ministre, en date du 22 octobre, les onze parlementaires socialistes du Finistère répondaient à la main tendue du gouvernement et inscrivait noir sur blanc leurs propositions pour le « *Pacte breton* » voulu par le premier ministre.

« Ce "Plan Bretagne" entre en résonance dans l'esprit des Bretonnes et des Bretons avec son précédent historique des années 60 », soulignaient les élus. **« Ceci impose à votre démarche, une ampleur à la hauteur des espérances qu'elle suscite »,** recommandaient-ils au premier ministre.

Les parlementaires ont avancé des propositions dans quatre directions.

D'abord, vers l'agriculture. Cela passera par la mise en place du « *plan bâtiment* » pour les exploitations, mais aussi par **« une confrontation plus vive avec la commission européenne »,** à propos de la fin brutale des restitutions.

Pour les élus socialistes du Finistère, il est urgent de lancer un volet « *diversification économique* » dans le département, de manière à offrir des possibilités de

reconversion aux salariés de l'agroalimentaire mais aussi pour sortir la Bretagne de sa spécialisation agricole.

C'est pour cette raison que l'aide de l'État est attendue pour soutenir les filières marines, qu'il s'agisse d'énergie ou de biotechnologies. D'ailleurs les onze parlementaires demandent que le siège de l'IFREMER soit installé à Brest. Mais l'intervention de l'État doit aussi concerner l'enseignement supérieur ou des filières, comme la défense ou la déconstruction, des avions ou des bateaux.

Le troisième volet du plan devrait porter sur la revitalisation territoriale d'abord pour réhabiliter les friches industrielles, mais aussi pour soutenir les communes et communautés de communes qui ne pourront faire face à leurs engagements.

Enfin, le 4^e volet portera sur le social et l'accompagnement des salariés privés d'emploi.



Pour un Pacte breton ambitieux

Les élus socialistes insistent sur la dimension préventive de ce plan en demandant que des audits soient réalisés sur toutes les unités de production de plus de 100 salariés. Ainsi, ils ne seront plus placés devant le fait accompli par des chefs d'entreprises qui refusent toute discussion avec les élus mais qui réclament des aides publiques pour réparer leurs erreurs stratégiques. 🐘

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 14/11/2013



Dossier de la semaine

Un tea party à la bretonne



Vie de la Fédération

Ambitieux pour le pays de Morlaix



Interview

Alcool : pour un débat apaisé

Avec Pierre Bodénez

Patriotes ?

Comment peut-on siffler le président de la République à l'occasion d'une cérémonie patriotique ?

Pour répondre à cette question, il faut intégrer un paramètre essentiel : une partie de la droite n'a toujours pas accepté la victoire de François Hollande à l'élection présidentielle.

Pour cette droite, la gauche ne peut pas, légitimement, diriger le pays. Ce sont les mêmes qui, dans les années 30, préféreraient encore voir gagner des dictatures comme l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne, plutôt que le Front populaire.

Une dénonciation vigoureuse de cette poignée d'individus, de la part de l'UMP, aurait été appréciée. Faute de quoi, certains observateurs seraient tentés de croire que le parti de Jean-François Copé pourrait cautionner ce genre de comportements.

Écomouv'



« Nous devons faire toute la lumière sur la manière dont l'État a passé un contrat avec la société Écomouv' », expliquait le sénateur Jean-Luc Fichet, le 6 novembre.

À l'initiative de François Rebsamen, président du groupe socialiste au Sénat, une commission d'enquête sénatoriale va se mettre en place pour faire toute la lumière autour du contrat passé entre l'État et la société Écomouv' pour la collecte de la taxe Borloo dite écotaxe.

Il existe en effet de nombreuses zones d'ombre dans cette affaire. À commencer par la date à laquelle fut signé le contrat : le 6 mai 2012. Pourquoi la ministre Nathalie Kosciusko-Morizet a-t-elle attendu que la victoire de François Hollande soit certaine pour accorder ce contrat ?

Mais la composition du capital de cette entreprise semble aussi très opaque et mérite des éclaircissements, en particulier en ce qui concerne la composition de son capital. On y trouve la société italienne Autostrade, spécialiste du péage autoroutier mais aussi, par le jeu des participations, des entreprises comme Vivendi, SFR, Goldman Sachs.

Le sujet semble particulièrement sensible. En effet, cité dans un article de « La nouvelle République », le groupe Bolloré a très vivement réagi, demandant même la suppression de l'article sur le site internet du journal.

Tous ces éléments justifient totalement la mise en place d'une commission d'enquête officielle, de manière à faire toute la lumière sur les tenants et aboutissants de cette affaire.

« Nous allons nous mettre très rapidement au travail », explique Jean-Luc Fichet. La commission va procéder à de multiples auditions pour comprendre cette affaire. « Si le contrat est correct et légal, nous saurons le dire. Si ce n'est pas le cas, nous saurons le dire aussi », insiste le sénateur du Finistère.

Au moins quatre mois de travaux seront nécessaires pour faire toute la lumière. « Un rapport pourra vraisemblablement être publié pour le premier trimestre 2014. »

Un tea party à la bretonne

A-t-on assisté, dans le Finistère le 2 novembre, à l'émergence d'un phénomène comparable à celui qui s'est développé aux États-Unis à la suite de la victoire des démocrates à l'élection présidentielle ?



1773 : la référence des tea parties

Le *Washington post* définit le mouvement des tea parties, qui s'est mis en place après la victoire de Barack Obama à la Maison blanche, essentiellement comme antifiscal. Et il est indéniable que les points communs entre le mouvement des Bonnets rouges et l'aile droite du parti républicain américain sont nombreux.

D'abord la référence au passé. Les Bonnets rouges se réclament de la révolte contre le papier timbré qui a embrasé Rennes et une partie de la Cornouaille et du Poher en 1675. Les extrémistes américains se réfèrent eux aussi à un événement de l'histoire moderne. En 1773, à Boston, un groupe d'indépendantistes américains, déguisés en Indiens, jettent à l'eau des caisses de thé pour dénoncer les taxes imposées par la couronne britannique.

Mais l'aspect antifiscal est évidemment le principal point commun entre les tea parties et les Bonnets rouges. D'ailleurs, pour expliquer l'origine du terme tea party, les spécialistes de l'extrême-droite rappellent l'épisode de Boston mais précisent aussi que tea signifie « *Taxed Enough Already* » qui peut se traduire par « *Assez d'impôts déjà* ».

Il n'est pas anodin que les Américains qui ont jeté par-dessus bord la cargaison de thé se soient déguisés en Indiens. En effet, on constate que les Bonnets rouges aussi ont du mal à agir au grand jour. Qui dirige le mouvement ? Personne ne peut répondre

à cette question. Ce qui ne manque pas d'inquiéter les observateurs, à l'image de Bruno Roger-Petit, qui, dans un article publié sur le site du *Nouvel observateur*, le 7 novembre, évoque le mystère des Bonnets rouges qu'il considère comme un « **inquiétant mouvement qui menace la démocratie** ».

En effet, le chroniqueur politique raconte comment il faut inviter à débattre avec un représentant des Bonnets rouges, par téléphone, sans connaître ni le nom, ni la fonction, ni le visage de son interlocuteur. Juste son pseudonyme : Antoine.

« **Qu'a-t-il donc à cacher qui ne doit pas être su, ce Bonnet rouge ?** », s'interroge Bruno Roger-Petit. « **C'est assez déconcertant et inédit mais cela a le mérite de placer au grand jour le paradoxe de ce mouvement : on ne parle que des Bonnets rouges, mais on ne sait qui le commande, qui le dirige et l'organise.** »

Dès le 2 novembre, plusieurs voix se sont élevées pour mettre en évidence l'incohérence de ce mouvement. Comme le président de la COCOPAQ, Nicolas Morvan, sur son blog :



Qui se cache derrière les Bonnets rouges ?

« **Nous les connaissons ici, en Pays de Quimperlé comme dans le reste de la Bretagne, ces élus qui votent toutes les dépenses - et pour qui il n'y en a jamais assez - mais qui sont contre toutes les recettes - et pour qui il y en a toujours trop. Depuis dix ans, ils étaient au pouvoir en France, ils le sont toujours en Europe et ils font mine de découvrir les conséquences des politiques libérales qu'ils ont mis en œuvre.** »

Difficile, après une telle description, de concilier un engagement à gauche et un rôle actif au sein de ce mouvement. 🙄

Ambitieux pour le pays de Morlaix

Jean-Paul Vermot conduira la liste de gauche de la coopérative citoyenne aux Municipales, à Morlaix. Désigné premier des socialistes par la section, il a été élu tête de liste par la coopérative citoyenne qui regroupe des socialistes, des écologistes et la société civile.



Jean-Paul Vermot, tête de liste à Morlaix

Pour Jean-Paul Vermot, c'est avant tout la place de Morlaix au sein de son territoire qui doit être au centre des Municipales. « **Morlaix a une responsabilité particulière, vis-à-vis de son bassin d'emploi et de son bassin de vie. Nous devons nous inscrire dans l'échelon territorial pour assumer notre centralité sur le Pays et œuvrer au développement de l'intercommunalité.** »

« Depuis 1995, nous avons grâce à la coopérative, un accord unique entre différentes forces de gauche. C'est une réelle force que d'être le représentant de cette liste plurielle. »

Reste le Front de gauche qui n'a pas encore souhaité rejoindre cette coopérative. « **Nous continuons à leur tendre la main car nous pensons que la gauche doit se présenter unie devant les électeurs** », a rappelé Jean-Paul Vermot après son élection. Agnès Le Brun a pu faire en un mandat et il n'est pas possible de permettre à l'UMP de rester six ans de plus aux commandes de la mairie de Morlaix.

Se définissant avant tout comme un militant politique, Jean-Paul Vermot, qui figurait déjà sur la liste municipale de gauche en 2008, veut mettre en musique un programme qui reprendra le projet élaboré par la coopérative. « **Pendant plusieurs mois, au sein de ce collectif, nous avons longuement travaillé sur des sujets comme l'urbanisme, la fiscalité, le logement, la démocratie locale etc.** »

« **Nous avons une ambition pour notre ville, bien sûr, mais nous savons que nous devons toujours penser communal et intercommunal et même pays de Morlaix** », explique la tête de liste qui aborde cette campagne avec confiance : désigné par le PS, puis par la coopérative, Jean-Paul Vermot veut voir un bon présage dans ce processus de désignation car, « **jamais deux sans trois** ». 🍀

Interview

Alcool : pour un débat apaisé

Avec Pierre Bodénez

Presque 30 ans après sa première édition, Pierre Bodénez, chef du service d'addictologie à l'hôpital de Bohars (CHRU – BREST), tire un bilan de l'édition 2013 du Défi brestoïis.

Cap Finistère : Quel bilan tirez-vous de cette édition du Défi brestoïis, qui dépasse maintenant les limites de la cité du Ponant ?

Pierre Bodénez : Oui, depuis plusieurs éditions déjà, Landerneau et Morlaix participent au défi. Je pense qu'on peut maintenant parler de manière apaisée des problèmes liés à la surconsommation d'alcool. Il y a quelques années, nous devions encore faire face à des sarcasmes, mais cette période est révolue : le défi s'est institutionnalisé et on peut enfin évoquer cette question de façon sereine. Nous allons à la rencontre des Brestoïis et nous constatons que la question de l'alcool est

prise très au sérieux et que beaucoup de monde se sent concerné directement ou indirectement.

Cap Finistère : Pensez-vous que les Finistériens ont conscience que l'alcool est une drogue comme les autres ?

Pierre Bodénez : Non, l'idée n'est pas encore passée. Pourtant, grâce au partenariat que nous avons passé avec la cinémathèque, nous avons trouvé un film d'animation américain de 1955 qui présentait déjà l'alcool comme une drogue. Nous, en France, il a fallu attendre 2000 pour que la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie finisse par considérer le tabac et l'alcool comme des drogues. Il faut donc encore faire preuve de pédagogie pour faire avancer cette idée. Cependant, nous notons, en consultation d'addictologie que les personnes viennent nous voir de manière beaucoup plus précoce, en phase d'installation de la dépendance, alors qu'il y a encore quelques années nous intervenions lorsque les conséquences sur le

plan somatique, familial, professionnel... étaient très dégradées.

Cap Finistère : Que vous inspire les réactions très vives après l'annonce d'une possible augmentation de la fiscalité sur l'alcool ?

Pierre Bodénez : Ceci confirme que le lobby viticole est particulièrement puissant et réactif, en particulier sur internet. Sa dernière campagne en date, très bien faite d'ailleurs, était destinée à dénoncer des mesures visant à limiter les publicités pour l'alcool. En ce qui concerne la fiscalité, je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'une solution efficace pour limiter la consommation. Pour les substances qui provoquent une addiction, le prix est rarement dissuasif. En outre, en ce qui concerne les boissons alcooliques, la gamme de prix est très large et on assistera à une baisse des prix mais aussi de la qualité. Je crois plus efficace de miser sur la prévention en expliquant les phénomènes d'addiction. 🍀



Agenda

21 novembre
Vote sur les listes
aux Municipales
(hors dérogation) et
Européennes, dans
les sections.

22 novembre
18 h 45 : Conseil fédéral
au local du PS à Brest.

8 février
Journée fédérale des
secrétaires et trésoriers
de sections.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1025 - Vendredi 15 novembre 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

**11 novembre 1929
à Landerneau**



Le blog <http://enklask.hypotheses.org> constitue une mine de renseignements sur l'Histoire de la SFIO en Bretagne.

Dans une note publiée le 12 novembre, l'auteur revient sur la cérémonie du 11 novembre 1929 à Landerneau. Le maire nouvellement élu, le socialiste Jean-Louis Rolland, dut affronter une droite revancharde.

« Les opposants au maire socialiste font tout depuis leur défaite pour décrédibiliser J.L. Rolland en lui organisant une

série de procès en légitimité à tous les rassemblements officiels. Le maire avait ainsi annoncé quelques jours auparavant qu'il refusait que la musique du patronage catholique de la ville ouvre le défilé comme cela se faisait du temps où la droite était aux commandes de la ville. Cela avait été décidé au nom du respect de la laïcité. Même si cette décision avait suscité quelques remous, le directeur de ce patronage avait donné son accord, mais le jour même, la situation devient plus confuse. Finalement, passant outre la décision officielle, le patronage catholique prend la tête du défilé, avec des conseillers de droite bien visibles et des religieux. Parmi eux, on peut voir également des anciens combattants de l'UNC. (...) C'est l'occasion pour certains extrémistes de droite d'insulter le nouveau maire socialiste : "Hou, hou, ta gueule ! Ta gueule ! Ferme ça", hurle-t-on, selon le rapport du commissaire de police. Comme il s'agit du 11 novembre, les partisans du maire ne réagissent que peu et attendent, avec impatience,

la fin de la cérémonie, mais les adversaires montrent quant à eux qu'ils souhaitent en venir aux mains. »

Bretagne 2030

Le Conseil régional de Bretagne lance une consultation de toutes les Bretonnes et tous les Bretons intitulée « Ensemble, imaginons la Bretagne de demain ». Il s'agit d'une réflexion collective destinée à élaborer une vision partagée de l'avenir de la Bretagne.

Grâce à 12 réunions publiques et un site internet, chacun peut apporter sa contribution et dessiner la Bretagne de demain.

En savoir plus et participer : www.bretagne2030.jenparle.net

Vote le 21 novembre

Les adhérents du PS sont appelés à voter le 21 novembre, dans leur section de 17 h 00 à 22 h 00, pour les listes aux Municipales, sauf dérogation.

Ce jour-là, les adhérents devront aussi voter sur la liste pour les européennes dans la circonscription Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charente).

Annonces légales & judiciaires

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A

Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

S DESIGN

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 128 Ter, avenue de la Libération
29000 QUIMPER
533 029 823 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

**SARL LES MAISONS D'ARIANE ET
VALÉRIE (SIGLE LMVA)**
660, route du Launay
29360 PLOUGASNOU

RECTIFICATIF À L'AVIS DE CONSTITUTION PARU LE 4 OCTOBRE 2013

Il faut lire : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

**SELARL JEAN-MARC BERROU -
PIERRE LE REST**
Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

ALUTECHNIC

SARL au capital de 40 000 euros
Siège social : 10, rue Victor Grignard
29490 GUIPAVAS
501 570 642 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 22 octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

FBD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Gorrequer
LOGONNA-DAOULAS (29)
RCS BREST 517 984 589

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2013, que Monsieur Fabrice BERROU, démissionnaire de ses fonctions de gérant, a été remplacé par Monsieur Jean-Claude HILLION, domicilié à RENNES (35) 1, rue Pierre et Marie Curie, à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Le Gérant.

SELARL PATRICE RIVIÈRE
Avocat

120, rue de Kerervern - GUIPAVAS

ROSEC TRANSPORTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 60 000 euros
Siège social : Z.I. de Kerbriant
29610 PLOUIGNEAU
388 481 939 RCS BREST

NOMINATION DE DEUX CO-GÉRANTS

Aux termes d'une décision collective en date du 1^{er} octobre 2013, les associés de la société sus-désignée ont nommé

1°) Monsieur Julien ROSEC, demeurant « Kerivoas » à PLOUGONVEN (29640),
2°) Mademoiselle Émilie ROSEC, demeurant 1, rue Xavier Grall à PLOUGONVEN (29640),

co-gérants de la société à compter du 1^{er} octobre 2013 et pour une durée indéterminée.

La gérance de la société est désormais assurée conjointement par Messieurs François ROSEC, Julien ROSEC et Mademoiselle Émilie ROSEC.

La Gérance.

Pour toute impression,
création, contactez Elodie à
l'adresse.pafimp@wanadoo.fr
ou au 02 98 43 11 44.